

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_039 | Freud. Sexualité. Folie. \(Cours de Vincennes\).CollectionBoite_039-24-chem | La législation du mariage chrétien.](#)
[ItemEn faveur du mariage chrétien.](#)

En faveur du mariage chrétien.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb039_f0424

SourceBoite_039-24-chem | La législation du mariage chrétien.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Nougarède de Fayet, André-Jean-Simon](#)

Références bibliographiques[Nougarède de Fayet, Histoire des lois sur le mariage et sur le divorce depuis leur origine dans le droit civil et coutumier jusqu'à la fin du XVIIIe siècle 1803](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb310265342>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Nougarède de Fayet, André-Jean-Simon (1765-09-20 -- 1765-09-20)

TITRE Histoire des lois sur le mariage et sur le divorce depuis leur origine dans le droit civil et coutumier jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par André Nougarède

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1803

EDITEUR Paris : Le Normant , 1803

En faveur du mariage chrétien ⁴²¹

"On ne considère guère une sorte
d'enthousiasme la perfection que le
mariage offre dans le droit, au
moment où il a été atteint par la
nouvelle doctrine. La déclaration de son
indissolubilité, l'union de la puissance
religieuse et civile pour consacrer les
engagements, lui ont donné un tel
caractère que les citoyens n'avaient
ni l'idée de le comparer avec ces con-
ventions civiles qui servent à déterminer
leurs intérêts. Lorsque 2 jeunes gens
recevaient dans nos temples et que du
milieu des cérémonies, et des exhortations
religieuses, ils s'engageaient à foi mu-
tuelle en présence du Dieu des chrétiens,
l'idée de l'obligation qu'ils contractaient



de continuer, il en va un moment
jusqu'au niveau de leur importance."

Nouveau

Histoire du vin du monde.

II - H 354 - 5.

Ani # 1803/